

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 25 juillet 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-cinq juillet deux mil quatorze sur la convocation du Maire en date du 19 juillet 2014.

Tous les conseillers étaient présents, exceptés Mme Jocelyne BELLENEY, Mrs Christophe BAUR, Bruno BOUJU et Laurent PUIG, excusés.

Pouvoir de Mr Christophe BAUR a Mr Alain PELOT.

Mr Claude STIRNEMANN lit le PV de la réunion du 20 juin 2014 : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Mme Karine DUQUET est élue secrétaire de séance.

Désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directes (CCID)

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal a délibéré pour la désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directes.

Par courrier, la Direction Générale des Finances Publiques nous demande de proposer 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

Ainsi, afin de répondre à ces observations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retirer sa délibération du 14 avril 2014 relative à la désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directes

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes, pour figurer sur la liste qui sera transmise à M. le Directeur des Services Fiscaux qui est chargé de désigner 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants :

Président : PELOT Alain

Commissaires titulaires : ATHIAS Nicolas, BAUDREY Jean-Marie, BELLENEY Jocelyne, BOUCARD Claude, BOUJU Frédéric, CHOPARD Michel, DENIZOT Irène, DUQUET Karine, LAMOUCHE Daniel, REGNIER Michel, STIRNEMANN Claude, VIPREY Delphine.

Commissaires suppléants : BAUR Christophe, BILLANT Olivier, BOUJU Bruno, CHEVALIER Martine, CLERGET Michèle, PUIG Laurent, ROUGEOT France, ROUGEOT Louis, SEGUIN Pierre, TAILLARDAT-CREUX Estelle, TISSERAND Paul, VERGNIAUD Alain.

Subventions associations communales

Après avoir étudié les demandes de subvention des associations communales, le Conseil Municipal décide à la majorité (Mme DUQUET Karine, membre d'une association, s'étant retirée au moment de la délibération) d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2014 :

<i>Association</i>	<i>Subvention demandée</i>	<i>Subvention attribuée</i>
Club du 3 ^o âge	250,00 €	250,00 €
Petites Croix	250,00 €	250,00 €
Doubs Notes	500,00 €	450,00 €
Comité des Fêtes	1 600,00 €	1 600,00 €

Cette somme sera inscrite au BP M14 2014.

Les papiers de demande ayant été donnés un peu en retard, certaines associations n'ont pas encore répondu, et seront donc étudiées lors du prochain conseil.

Terrain multisports

Si le projet devait se faire sur l'actuel terrain de tennis, il s'élèverait à environ 64 000 € (au lieu des 84 000 € prévus sur le terrain de foot), mais une seule subvention semble acquise, celle de 4 500 € versé par la CAF. En effet, la participation de 30 % de la CCVM à ce projet semble remise en question, ce qui annulerait en conséquence la subvention de 30 % du Conseil Général et rendrait la réalisation de ce terrain multisport impossible car trop onéreuse. Il convient donc d'attendre de connaître la position définitive de la CCVM sur ce sujet avant de prendre notre décision.

Points sur les travaux en cours

– **Alambic** : merci aux villageois qui ont donné des photos pour le dossier d'assurance. 2 devis de réparation pour les portes qui ont été fracturées sont proposés : SEBAT pour 1 974 € TTC et REMY pour 2 118 € TTC. L'assurance remboursera 1 974 € pour les portes, et donnera 700 € pour l'alambic (ce qui correspond au prix d'un alambic d'occasion). Les portes seront donc prochainement réparées par l'entreprise SEBAT, et on se mettra en quête d'un alambic d'occasion.

– **Appartement au-dessus de l'école** : une partie des travaux de plomberie a été réalisée pour environ 1 500 €. Il reste des travaux de remise en état, un 1^o devis d'environ 1 400 € a été proposé, d'autres entreprises seront contactées pour des demandes complémentaires de devis.

– **Balayage des rues** : l'entreprise Lejeune a récemment balayé les rues du village et a nettoyé certains dévidoirs d'évacuation d'eau de pluie.

– **Station d'épuration** : une vérification de la station par auto-surveillance doit être réalisée 2 fois par an ; habituellement, l'entreprise Sciences et Environnement est chargée de cette tâche, mais l'Ermitage dénonçant quelques incohérences sur les débits dans leurs rapports, un devis a été demandé à l'entreprise VERDI, déjà en charge de l'étude sur l'amélioration du fonctionnement de la station. Le devis de VERDI est plus élevé de 2 700 € que celui de Sciences et Environnement, mais offre peut-être plus de garantie de sérieux. Mr le Maire contactera des personnes compétentes pour l'aider à déterminer quelle étude est la plus appropriée et sera donc finalement choisie.

– **Etude VERDI** est en cours pour le bilan de réfection de la station d'épuration. L'Agence de l'Eau nous attribuera une subvention de 30% sur les 7 000 € de l'étude.

– **Travaux d'assainissement** des rues du Bochet et de Prêle pourront commencer mi-septembre car les subventions attendues sont tombées.

– **Dossier PLU** sera ré-ouvert début octobre.

– Une note d'infos fera prochainement état d'un **appel à volontaires** pour de menus travaux d'entretien au village (électricité, plomberie, terrassement, serrurerie...)

Questions diverses

– Des devis ont été demandés à 6 traiteurs pour le repas des Anciens, ils seront étudiés en commission loisirs.

– Il faudrait désherber le monument aux morts.

– Une grille d'égout est descellée rue de la Mousse.

– Il manque un filet sur les buts du terrain de foot, les enfants récupèrent leurs ballons en passant chez les riverains et en abîmant les grillages, il faudrait donc envisager de remettre des filets.

– Le secrétariat de Marie sera fermé les 15 premiers jours d'août.

– La CCVM prendra en charge les enfants à Recologne les mercredis après-midis (transports compris) à partir de septembre, aux tarifs Francas. Les nouveaux horaires scolaires précis ne sont pas encore connus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h55
La prochaine réunion aura lieu le vendredi 19 septembre 2014